Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2014 : Amérique du Nord, juin 2014

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2014 « Amérique du Nord », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Première partie : Histoire (13 points)

I – Questions (8 points)

Question 1 (2 points)

Première ligne : Périclès, Ve siècle avant J.-C. (il dirige Athènes de 461 à 429 avant J.-C. environ ; on accepte « 495-429 av. J.-C. »). Deuxième ligne : Jules Ferry, 1881-1882 (lois sur l'école primaire : gratuité en 1881, obligation et laïcité en 1882). Chaque personnage vaut 0,5 point et chaque date 0,5 point.

Question 2 (1 point)

Deux étapes datées au choix : le 9 mai 1950, la déclaration de Robert Schuman. Elle précède la création de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) en 1951. Il y a aussi le traité de Rome, du 25 mars 1957, qui crée la Communauté économique européenne (CEE). Citons encore le traité de Maastricht, signé en 1992, qui crée l'Union européenne. Enfin, l'euro entre en circulation en 2002. Une étape bien nommée et datée vaut 0,5 point.

Question 3 (5 points) : développement construit

Texte modèle.

En 1917, la révolution bolchevique installe le communisme en Russie, qui devient l'URSS en 1922. Après la mort de Lénine, en 1924, Joseph Staline prend le pouvoir. Il fait peu à peu de l'URSS un régime totalitaire. Comment y parvient-il ?

D'abord, Staline écarte ses rivaux, comme Trotski, exilé en 1929. Il devient le maître absolu du parti communiste et de l'État. Le Parti communiste est le seul parti autorisé : le pays vit sous un parti unique. Ensuite, il transforme l'économie : à partir de 1928, il impose des plans quinquennaux et l'industrialisation forcée. Il dirige ainsi l'économie par la planification. Il organise la collectivisation des terres. Les paysans doivent rejoindre les kolkhozes. Le régime déporte ou exécute les koulaks (paysans aisés). Cela provoque de terribles famines, notamment en Ukraine en 1932-1933.

Enfin, le régime contrôle la société tout entière. La propagande, la censure et l'école endoctrinent la population. Le régime organise un culte de la personnalité autour de Staline, présenté comme le « petit père des peuples ». La police politique (le NKVD) surveille, arrête et

exécute les opposants. Pendant les grandes purges (1936-1938), le régime condamne des centaines de milliers de personnes. Les juges truquent souvent les procès (procès de Moscou). Il envoie aussi des millions de personnes dans les camps de travail forcé du goulag. Aucune liberté d'expression ni d'opposition n'est possible. L'URSS est un régime totalitaire, c'est-à-dire qui contrôle tous les aspects de la vie des citoyens.

Le correcteur attend les mesures politiques (parti unique, terreur), économiques (planification, collectivisation), le contrôle de l'information (propagande, culte de la personnalité). Il attend aussi des repères (1924, 1928, 1936-1938).

II – Travail sur document (5 points)

Question 1

Les auteurs du tract sont le général de Gaulle, chef de la France libre. On le reconnaît à sa signature « C. de Gaulle » et à la croix de Lorraine. Il y a aussi les mouvements de la Résistance intérieure : Combat, Franc-Tireur, Libération, Le Populaire, La Voix du Nord. Le document est une déclaration commune de la France libre et de la Résistance.

Question 2

Deux éléments à souligner : « Qu'une fois l'ennemi chassé du territoire » (l'Allemagne occupe la France et il faut chasser l'ennemi). Autre élément : « Que tout ce qui appartient à la Nation Française revienne en sa possession ». Autre élément : « Que le Peuple Français soit seul maître chez lui » (le peuple français n'est plus maître chez lui). Dernier élément : « Que toutes nos libertés intérieures nous soient rendues » (il n'y a plus de libertés). La carte de France en filigrane, avec les mots « Nous voulons », exprime la volonté de libérer tout le territoire.

Question 3

Deux moyens de diffusion au choix : le tract (le document lui-même, que l'on diffuse clandestinement en France à l'été 1942). Autre moyen : la presse clandestine (« parue dans les journaux clandestins » : Combat, Franc-Tireur, Libération, Le Populaire, La Voix du Nord).

Question 4

Deux arguments : « Que toutes nos libertés intérieures nous soient rendues ». Autre argument : « Que l'idéal séculaire de Liberté-Égalité-Fraternité soit mis en pratique » (la devise de la République). Dernier argument : « tous les hommes et toutes les femmes [...] élisent l'Assemblée Nationale qui décidera souverainement des destinées du pays » (retour de la démocratie et de la souveraineté du peuple). Les résistants refusent la dictature du régime de Vichy, qui avait supprimé la République.

Question 5

Le document annonce que, après la libération, « tous les hommes et toutes les femmes » éliront l'Assemblée nationale. C'est l'annonce du suffrage universel, étendu aux femmes, qui n'avaient pas le droit de vote en France. L'ordonnance du 21 avril 1944 accordera ce droit, que l'on appliquera pour la première fois en 1945.

Deuxième partie : Géographie (13 points)

I – Questions (7 points)

Question 1 (2 points)

A : l'Europe. B : la mer Méditerranée. C : l'Espagne. D : Bruxelles (en Belgique), siège de la Commission européenne et du Conseil de l'Union européenne. On accepte aussi Strasbourg ou Luxembourg si on justifie la localisation, mais le point noir désigne Bruxelles. Chaque réponse vaut 0,5 point.

Question 2 (2 points)

Un exemple de contraste, bien expliqué, au choix : l'espace européen est très inégal en richesse et en population. Le nord-ouest de l'Europe concentre la population, les grandes villes, les richesses et les activités. On l'appelle la « dorsale européenne ». Elle va de Londres à Milan, en passant par les Pays-Bas et la vallée du Rhin. En revanche, les périphéries ont moins d'habitants et moins de richesses. Ce sont le nord de la Scandinavie, la péninsule ibérique intérieure, l'Europe de l'Est et les Balkans. On peut citer les écarts de niveau de vie : par exemple entre le Luxembourg et la Bulgarie. On peut aussi opposer les régions industrielles et urbaines aux régions rurales de montagne.

Question 3 (3 points) : tâche cartographique

Légende, du haut vers le bas : cercle quadrillé : métropole mondiale (Paris). Traits verticaux serrés : cœur économique du pays (Ile-de-France et Bassin parisien, autour de la métropole). Ensuite, traits verticaux espacés : espaces périphériques dynamiques (littoral atlantique, Sud-Ouest, Sud-Est et vallée du Rhône, Alsace). Puis traits horizontaux : espaces industriels en reconversion (Nord, Lorraine). Enfin, tirets : espaces à dominante rurale (la diagonale qui va du nord-est au sud-ouest, appelée parfois « diagonale du vide »). Titre possible : « L'organisation du territoire français » ou « Les contrastes territoriaux en France métropolitaine ». Barème : 0,5 point par association exacte (2,5 points) et 0,5 point pour un titre juste.

II – Travail sur document (6 points)

Question 1

La phrase à souligner est : « La France fait en effet partie du petit nombre de pays capables d'agir et de peser significativement sur la scène mondiale. » On accepte aussi « notre pays dispose d'une influence qui dépasse celle qui se déduirait des seules réalités matérielles ».

Question 2

Trois éléments du rayonnement culturel, à relever : une langue parlée par plus de 200 millions de personnes. On peut citer aussi 490 écoles et lycées français dans 130 pays. On compte 175 espaces Campus France. Il y a aussi 27 instituts de recherche et des milliers de professeurs de français. Les chaînes francophones (TV5Monde, France 24, RFI) diffusent leurs programmes à plus de 200 millions de foyers. Enfin, une culture et une science « admirées ».

Question 3

Deux autres arguments, non culturels : la France est la cinquième puissance économique du monde. Elle est aussi l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. De plus, elle est une puissance nucléaire et une grande nation européenne. Elle défend des principes qui dépassent ses seuls intérêts, avec un souci d'internationalisme. Enfin, elle entretient des liens particuliers avec de nombreux pays (francophonie, anciennes colonies).

Troisième partie : Éducation civique (10 points)

I – Questions (5 points)

Question 1 (1 point)

L'ONU (Organisation des Nations unies, créée en 1945) a pour rôle principal de maintenir la paix et la sécurité dans le monde. Elle règle les conflits entre États par la discussion et, au besoin, par l'envoi de casques bleus.

Question 2 (2 points)

Le pouvoir législatif, c'est-à-dire le pouvoir de faire et de voter les lois, appartient au Parlement. Il se compose de deux assemblées : l'Assemblée nationale et le Sénat. Les électeurs élisent les 577 députés au suffrage universel direct. On élit les sénateurs au suffrage universel indirect. Il faut nommer le Parlement (1 point) et ses deux assemblées (1 point).

Question 3 (2 points)

Deux façons au choix : participer aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. On peut aussi intervenir militairement avec l'accord de l'ONU ou à la demande d'États alliés. C'est le cas par exemple au Mali, avec l'opération Serval en 2013, ou en Centrafrique. La France siège comme membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU et y dispose d'un droit de veto. Elle appartient à des alliances comme l'OTAN et participe à la défense européenne. Elle dispose de la dissuasion nucléaire. Enfin, elle agit par la diplomatie et l'aide au développement.

II – Travail sur document (5 points)

Question 1

On prononce ce discours lors d'une cérémonie de remise des décrets de naturalisation. Elle a lieu le 16 mai 2013, à la préfecture du Val-de-Marne. Des étrangers deviennent officiellement français. Le préfet, représentant de l'État dans le département, s'adresse aux nouveaux citoyens.

Question 2

Les deux symboles de la République évoqués : la devise « liberté, égalité, fraternité », qui orne les frontons des mairies. Autre symbole : l'hymne national, la Marseillaise (« notre hymne national »).

Question 3

République démocratique : « le suffrage universel pour les hommes et pour les femmes ». Autre

exemple : « la loi, qui est l'expression de la volonté générale ». Dernier exemple : « la liberté de la presse, d'opinion et d'expression » (libertés publiques). République sociale : « un haut niveau de protection sociale, du droit à la santé et au logement ». Autre exemple : « le droit de grève et d'association syndicale » (droits des travailleurs). Un exemple par caractéristique suffit.

Question 4

Le passage souligné (« la liberté d'exercer le culte de son choix ou de ne pas avoir d'appartenance religieuse ») correspond au principe de laïcité. La République garantit la liberté de conscience, c'est-à-dire de croire ou de ne pas croire. Elle reste neutre en matière religieuse (loi de 1905).

Question 5

La condition indispensable est la maîtrise de la langue française : « C'est pourquoi la maîtrise de la langue française est si indispensable pour s'approprier un patrimoine exceptionnel, celui de la culture et de la civilisation françaises ».

Conseils pour le jour J

- Lisez les consignes « soulignez », « relevez », « encadrez » : recopiez ou marquez exactement le passage demandé, sans reformuler.
- Pour un régime totalitaire, pensez toujours au triptyque : parti unique, contrôle de l'économie et de l'information, terreur.
- Sur le fond de carte d'Europe, repérez d'abord les repères évidents (Espagne, Méditerranée) puis le point noir (capitale).
- Pour la tâche cartographique, associez chaque trame de la légende à la zone qu'elle recouvre sur le croquis avant d'écrire.
- En éducation civique, appuyez vos réponses sur des mots exacts du document (devise, hymne, suffrage universel, langue française).